



**PROCES-VERBAL N°4**

**COMMISSION  
FUTSAL (Foot  
Diversifié) et Réunion  
Clubs  
DU 12/10/2020**

Clubs Présents: 16

AS PANTHÈRES-BRAS PANON  
FUTSAL-FCS PYTHON-  
ATBMO-SAYAN FC-  
BOUILLON  
D4AVENTURES-  
AGRUMES-ESLOUIS FC-  
FUTSAL PLAINE DES  
CAFRES-FSL ST ANDRÉ-  
RUN MUSLIM-AS LEROY  
MERLIN-AF ST PIERRE-  
UNIR OI-AFST ANNE-

Absents excusés: 2

AO LANGEVIN  
ZOT FC ST LEU

Administratifs :

LUNG-SOONG Aurélie

La Commission Futsal s'est réunie à 18h00 et a accueilli les clubs Futsal à Saint-Pierre, sur convocation de son Président et invitation pour les clubs en vue d'examiner l'ordre du jour suivant:

- Présentation nouveau DTR Hosman GANGATE
- Présentation Référent COVID de la LRF Gazon :TOURON Éric / Futsal :AKHOONE Shakir
- Présentation du protocole COVID pour les clubs
- Propositions différents scénarios pour le championnat R1 et D2 en vue d'une reprise des compétitions espérée au 1<sup>er</sup> Novembre 2020.
- Vote des différents scénarii
- Questions diverses à la Commission
- Questions diverses au Président de la LRF M. Yves ETHEVE

- Présentation nouveau DTR de la LRF : M. Hosman GANGATE.

Le Président procède à l'ouverture de la séance en présentant les membres du Bureau présents à l'occasion de cette réunion ainsi que le nouveau DTR de la LRF qui a toujours œuvré pour le lancement et le développement du Futsal à la Réunion.

Mot du DTR, Mr Gangate concernant son engagement à vouloir voir cette pratique prendre de l'ampleur dans les années à venir, à travers les jeunes, les labellisations...

- Présentation du référent COVID de la LRF : M. Eric TOURON.

Afin de relancer les compétitions, la LRF a dû se doter d'un référent COVID qui fera le lien entre les clubs et la Ligue ainsi que, le cas échéant avec l'ARS ou les autres institutions.

- Présentation du protocole COVID pour les clubs.

Chaque club devra désigner un référent COVID afin de faire le lien avec la LRF si nécessaire. De nouveaux documents, questionnaires, attestations médicales et fiches d'émargement devront être renseignés lors des actions du club afin de faciliter le tracing si des cas venaient à se déclarer.

Si un joueur présente des symptômes, il doit être isolé du groupe durant 7 jours, un bilan cardiaque est conseillé afin de faire une reprise individuelle. Après 14 jours ce joueur pourra reprendre avec le groupe.

La règle à propos des cas dans l'équipe évoque que si 3 cas sont déclarés sur 7 jours, le virus est considéré comme circulant dans l'équipe. Elle ne pourra donc pas prendre part aux compétitions, avec des reports à envisager.

Point réglementaire : les joueurs sur le banc de touche devront être munis de masques.

UNE PROPOSITION A ETE FAITE DE METTRE LES REMPLACANTS EN TRIBUNE A DISTANCE LES UNS DES AUTRES AFIN DE NE PAS PORTER LE MASQUE TROP CONTRAIGNANT POUR LES ENTREES/SORTIES.

- Propositions différents scénarios pour le championnat R1 et D2 en vue d'une reprise des compétitions espérée au 1<sup>er</sup> Novembre 2020.

Le Président de la Commission, M. Shakir AKHOONE, présente les trois scénarii pour terminer la saison 2020 dans l'hypothèse de l'autorisation de reprise par les autorités.

PLAN A : 9 journées + Finale 8

PLAN B : Championnat classique de Novembre 2020 à Mars 2021

PLAN C : 2 poules de 5 = 4 journées + Finale 8

Pas de descente en R1 et Championnat classique de la D1 Futsal avec montée des 1<sup>ers</sup> afin de commencer la prochaine saison de R1 avec 12 équipes.

Avant de procéder au vote des clubs, des questions ont été posées au Président de la Commission sur les éventuels changements et calendriers présentés.

Une projection financière selon les trois plans a aussi été présentée afin d'avoir une vue d'ensemble permettant aux clubs de choisir avant présentation au Bureau de la LRF.

- Votes des clubs pour les différents scénarios R1

Plan A = 9 votes CONTRE

Plan B = 8 votes CONTRE 1 ABSTENTION

Plan C = 8 votes POUR 1 ABSTENTION

**Adoption du calendrier avec 2 poules en R1 Novembre à Décembre 2020, pas de descente en 2020 ,montée des 2ers de la R2 et passage à 12 en 2021.**

- Questions diverses à la Commission.

Quid de la formation CF Futsal ? Report pour 2021, certification fin 2020 prévue par le calendrier des formations LRF

Les Arbitres ? Intervention de M. HOAREAU Marius pour exposer la situation.

Les coûts si pas de reprise ? Question à poser au Président de la LRF.

- Questions diverses au Président de la LRF : M. Yves ETHEVE.

Le Président de la LRF déplore la situation et la fermeture des sites sportifs. Il souhaite reprendre les compétitions le 1<sup>er</sup> Novembre prochain, dans l'attente des décisions des autorités.

Le Président de la LRF félicite l'ensemble des clubs de s'être lancé et d'avoir des licenciés malgré la situation complexe à cause du COVID 19.

Si arrêt définitif des compétitions, le Président précise qu'il doit consulter la FFF pour des questions juridiques, mais indique vouloir aller dans le sens d'un report des sommes déjà engagées pour la saison prochaine.

La séance se termine aux alentours de 19h30 clôturée par le Président de la Commission et le Président de la LRF qui remercient les clubs de leur présence et engagement.

Une remise de gel hydroalcoolique ainsi que des masques chirurgicaux afin d'inviter les clubs à respecter les gestes barrières et prendre toutes les précautions nécessaires.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.*

M.Shakir AKHOONE

Le Président de la Commission Futsal